

La Une

le dauphiné

LIBERE

ledauphine.com

Mercredi 18 février 2009

Le grand Valence

C 26

0,85 €

RUGBY
Dimanche 22 février
LVS / MONTEUX
15h30 stade Battandier Lukowiak
La Voulte-sur-Rhône

éfitam
 Structures aéronautiques
 Vous souhaitez un bon match

275416326

LES ANTENNES-RELAIS MONTRÉES DU DOIGT

Psychose en Drôme-Ardèche ?



Les antennes-relais installées dans le clocher sont mises en cause par une Vernousaine. Le DL / Fabrice ANTERION

À Vernoux ou à Combovin, des riverains se plaignent. Mais en Drôme provençale, certains réclament une antenne-relais. À coup d'expertises, les opérateurs et le Collectif des riverains d'antennes s'opposent. **P. 3**

CHÂTEAUNEUF / ISÈRE

Les Rêveries du lac bientôt au tribunal

P. 4

VALENCE

Le retour des "crop circle"



Des "crop circle" au parc Jouvet. Ou le pied-de-nez de la municipalité qui veut se remémorer l'été dernier. Les agents des espaces verts ont commencé à travailler hier.

P. 9

PROCÈS COLONNA

Des révélations jugées "douteuses"

P. 27

VOS RENDEZ-VOUS

L'horoscope	P. 2
Le carnet	P. 16-17
Les courses	P. 21-22
Animaux à adopter - Famille	P. 29
Météo	P. 30
Télé-Jeux	P. 31

64^e année

N° 19990

GUADELOUPE : ALORS QUE LA GRÈVE ENTRE DANS SA CINQUIÈME SEMAINE

Les émeutes se multiplient

Barrages en feu, magasins éventrés, voitures retournées, pompiers caillassés, échauffourées avec la police... La situation s'est encore détériorée hier sur l'île. La rencontre prévue à Paris entre Nicolas Sarkozy et des élus des départements d'Outre-Mer calmera-t-elle les esprits ?



À Sainte-Rose comme ailleurs, barrages improvisés et affrontements avec les forces de l'ordre se sont multipliés. POR / M.de MARTIGNAC

P. 27

Salon des Vins 25^e
TAIN L'HERMITAGE
 Espace Rochegude **DRÔME**

nocturne
20
21 - 22 - 23
février 2009

Espace Gastronomique

ORGANISATION : Office de Tourisme du Pays de l'Hermitage - Tél. 04 78 08 06 61 - www.ct.puyhermitage.com

Exposition de peintures à l'Office de Tourisme du Pays de l'Hermitage

Côtes du Rhône Septentrionales

275499467

TÉLÉPHONIE MOBILE

A Combovin, les riverains ne veulent plus de l'antenne WiMax

Ils ont gagné la première manche. Mais se battent toujours pour la deuxième. A Combovin, les membres de l'association de protection et de santé publique ont obtenu, en octobre 2007, le retrait de l'antenne Wifi qui, perchée sur un sommet bordant le village, perturbait le sommeil et la santé d'une vingtaine de riverains situés dans le faisceau des ondes.

La santé retrouvée de ces derniers n'aura pas duré longtemps, car en janvier 2008, les symptômes reviennent. Et c'est pour découvrir cette fois-ci trois antennes WiMax installées sur le pylône de la télévision, au rayonnement d'une cinquantaine de kilomètres. Celle-ci, installée par la société Certic et financée par le conseil

régional, est destinée à alimenter Valence et Privas en Internet très haut débit. Cette fois-ci, ce sont près d'une trentaine de riverains qui ressentent des symptômes d'électro sensibilité typiques : gros troubles du sommeil, de l'hypertension, migraines, troubles hormonaux ou cardiaques, attestés par des médecins. Régulièrement aussi, on observe des dérèglements des télévisions.

L'association a lancé une pétition qui a déjà recueilli 120 signatures pour réclamer le retrait de l'antenne. Et un courrier a été envoyé au président du conseil régional avec copie au ministère de l'Environnement et à l'Élysée. «On n'en veut pas, déclare Catherine Frandemiche, la présidente de l'association, on refuse d'être des cobayes et que l'Etat attende encore 10 ans pour se rendre compte de la nocivité de ces antennes. La France est le seul pays d'Europe à accepter des normes de voltage de 41 volts là où l'Autriche, l'Allemagne ou la Belgique tolèrent un niveau bien moins important. Il faut recourir à un système filaire et remettre en cause le projet "Ardèche Drôme numérique" qui prévoit l'installation de 400 antennes Wifi ou Wimax en Drôme et Ardèche. Une table ronde est nécessaire pour en discuter.

POUR EN SAVOIR PLUS

Association Combovinoise de protection et de santé publique Cedex 26 120 Combovin ou www.next-up.org



Pylône Antennes relais WiMax Combovin

TÉLÉPHONIE MOBILE

Insomnie, dérèglement hormonal et migraines

A Combovin, Catherine et sa famille ont finalement choisi de déménager et d'aller habiter un an ailleurs. Pour fuir les symptômes d'électro sensibilité. « Pendant des mois, nous ne fermions plus l'oeil de la nuit, mes enfants comme moi (NDLR : elle est infirmière), la journée j'avais de gros problèmes de fatigue et de

concentration. Et puis, j'ai eu de gros dérèglements cardiaques. Mon cardiologue qui m'avait posé un appareil a compté jusqu'à 500 troubles arythmiques par jour, il n'avait jamais vu ça. Dès que je m'éloignais du village, les problèmes cessaient.

Aujourd'hui encore, j'ai choisi de dormir deux ou trois nuits hors de chez moi pour me "reprendre" ».

Raymond, lui, a soudain développé un dérèglement hormonal. « J'étais épuisé, j'avais des maux de tête, le soir ma tension se mettait à grimper. Les analyses de sang ont fini par révéler un effondrement de mes globules rouges. Une fois, je suis parti à la mer 15 jours et là mes problèmes ont cessé, j'ai fait alors le lien avec la Wifi. Quand l'antenne a été retirée, mes problèmes ont cessé, mon taux de globules est remonté ». Après recherches, Catherine et Raymond se sont aperçus que leurs troubles correspondaient exactement à l'état clinique décrit dans les cas d'électro-sensibilité tels qu'ils sont reconnus par exemple en Suède ou en Allemagne... mais pas en France.

www.ledauphine.com/photo-@/index.jspz?photo=90331

TÉLÉPHONIE MOBILE

Querelle de clocher

A Vernoux-en-Vivarais, il paraît que les pigeons ont pris les ailes à leurs cous et quitté le clocher de l'église pour le temple protestant. Pas une guerre de religion supplémentaire, non, l'effet des quatre antennes relais SFR installées tout là-haut, selon certains. Plus simplement celui des grillages anti volatiles pour les autres... Mais l'anecdote n'amuse pas vraiment Robert et Paulette Allier, qui vivent à deux pas de l'édifice. L'été dernier Paulette a dû subir une opération à la moelle épinière pour lutter contre un dysfonctionnement de ses fonctions rénales. « On m'a placé des électrodes sur des nerfs et une pile qui les commande, là, dans le bas du dos. » De retour dans son foyer, la septuagénaire ressent de vives brûlures, des douleurs inconnues. « Au début je n'osais même pas en parler à mon mari ! » Mais une panne de téléviseur va lui mettre la puce à l'oreille. « L'amplificateur était grillé, le réparateur nous a dit que de toute façon même si on le changeait on devrait recommencer dans six mois à cause des antennes ! »



Fabrice ANTERION / Le Dauphine Libere / Photopqr SANTE / ANTENNE / GSM / ONDE Vernoux (07 Ardeche) le 17.02.2009 .

Mme Paulette ALLIER, retraitée , ayant une pile et des électrodes implantées sur la moelle épinière , se plaint de brûlures et de douleurs . Selon elle , les antennes relais SFR , en sont la cause probable

Le fait d'être en pleine forme lorsqu'elle est chez des amis, à Chabeuil, ou chez ses enfants à Tournon l'interroge alors.

« Quand j'ai consulté mon chirurgien, à Lyon, il m'a dit qu'il avait déjà entendu parler de cas similaires à cause d'antennes relais... C'est difficile à expliquer, à prouver, mais ça fait comme des vibrations dans la moelle épinière ».

« Déménager ? Mais pour aller où ? »

Un peu désespérée, surtout depuis qu'elle sait qu'elle va peut-être devoir se faire enlever cette pile, Paulette s'est tournée vers le collectif de riverains d'antennes relais et la CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements ElectroMagnétiques). Aujourd'hui, elle va rarement dans son jardin, car les douleurs s'y réveillent plus encore.

« Déménager ? Mais pour aller où ? Des antennes, il y en a partout (...) On aurait voulu faire faire des relevés, mais c'est très cher ! Ce que je voudrais surtout c'est qu'ils baissent leurs fréquences ». Histoire de vivre sereine. Car cette ancienne de France Télécom n'aurait jamais imaginé que sa retraite serait dérangée par des téléphones...

REPÈRES

UNE PROPOSITION DE LOI EN ATTENTE

Les collectifs de riverains, dans leur combat, s'appuient sur [une proposition de loi déposée par le député Lionel Luca](#) et restée "lettre morte".

Présentée en janvier 2007, la proposition suggère au nom du principe de précaution, de renforcer les normes d'installation des antennes relais : pas d'installation à moins de 300 m d'un bâtiment d'habitation et à moins de 100 m d'un établissement sensible (écoles, hôpital, maisons de retraite), et un taux d'exposition fixé à 0,6 volt par mètre.

La proposition réclame également une étude d'impact indépendante sur la santé préalable à toute mise en œuvre d'installation d'antennes relais, et une cartographie des rayonnements.

www.ledauphine.com/-dans-le-respect-des-regles-sanitaires--@/index.jspz?chaîne=22&article=101483

TÉLÉPHONIE MOBILE

«Dans le respect des règles sanitaires»

Les quatre antennes relais SFR ont été installées dans le clocher de l'église il y a huit ans. Une convention liant la commune à l'opérateur de téléphonie mobile a été signée le 7 mars 2001 pour une durée de 12 ans.

Elle est tacitement reconductible pour trois ans. En échange la municipalité touche 1160 euros par an jusqu'en 2013 et 1829 euros par an si la convention est renouvelée. «Nous avons déjà fait faire des contrôles l'an dernier. Car notre idée c'est que les gens aient de la téléphonie dans le respect des règles sanitaires» (Ndlr de next-up organisation : à 41, 58 et 61V/m d'irradiation ? Soyons sérieux, crédible et responsable !) explique David Liechti, secrétaire général de la mairie de Vernoux.



Fabrice ANTERION / Le Dauphine Libre / le 17.02.2009 .
L'installateur d'antennes et paraboles de television du village
M. Lilian GAILLARD

Les télés fatiguées

Pour Lilian Gaillard, réparateur télé installé au pied de l'église, une chose est sûre c'est que les amplificateurs des antennes "râteaux" tombent comme des mouches dans un secteur défini. Traits, grésillements, image et son troublés... «Les amplis saturent. Alors pourquoi on en change ici plus qu'ailleurs...»

C'est peut-être bien à cause des antennes relais! Parce que quand on installe des paraboles qui fonctionnent avec le satellite, là, il n'y a pas d'impact!»

Essayer de rendre au mieux la téléphonie mobile compatible avec la santé humaine

c'est faire adopter le standard BioInitiative 0,6 V/m.

Signer la pétition pour soutenir les résolutions du consortium scientifique BioInitiative sensibilise les Autorités et permettra à plus ou moins long terme de faire baisser votre exposition aux rayonnements électromagnétiques.

Avec cette action, vous protégerez aussi vos enfants et votre entourage.

